



## **Aurélie Jabouley, conseillère déléguée en charge de l'environnement**

### **Pouvez-vous vous présenter ?**

J'ai 38 ans, je suis mariée et mère de deux enfants scolarisés à l'école. Cela fait maintenant 7 ans que nous sommes installés à

Mours. Professionnellement, je suis cogérante d'un bureau d'étude spécialisé dans la gestion des eaux pluviales et l'assainissement autonome, basé sur la commune.

Participant à la vie associative comme beaucoup de Moursois, Alain Vallet, Dominique Mombard et Gilbert Pallais m'ont contactée en 2013 pour faire partie du Conseil Municipal. Je n'avais jamais envisagé cette question mais ma nature curieuse et mon attrait pour ce village m'ont naturellement poussée à m'engager pour la vie de la commune. Au sein du conseil, je participe à la commission travaux, voirie et à la commission scolaire. Je suis également conseillère déléguée à l'Environnement.

### **Qu'est-ce que l'environnement sur une commune comme Mours ?**

Le terme environnement est assez large et englobe beaucoup d'aspects. Les principales thématiques abordées en ce moment sont :

- La lutte contre l'ambrosie qu'il faut poursuivre en permanence et qui est l'affaire de tous et non pas que des agriculteurs (je suis à ce titre référent sur la commune).
- La mise en place de l'arrêt des produits phytosanitaires afin de préserver la qualité de notre eau potable. La commune a signé en début d'année la charte «Zéro Pesticide» et n'utilise plus de pesticides depuis maintenant 2 ans pour désherber ces espaces publics. Un plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles pour la réduction des pesticides et la préservation de la biodiversité a été réalisé dernièrement afin de planifier et optimiser la gestion des espaces verts et le désherbage. Cette pratique met

à l'honneur les agents en charge des espaces verts qui sont fortement impliqués dans cette démarche. Au regard du temps passé, beaucoup de zones seront moins traitées qu'auparavant. J'en appelle donc à votre compréhension ainsi qu'à votre participation.

- Mener diverses actions d'information et de prise de conscience par la réalisation, entre autre, de la semaine de l'environnement qui a lieu fin mai/début juin dont les thèmes abordés, ces deux dernières années, ont été l'éco-consommation et la biodiversité avec des expositions, conférences et projection de film. Ces manifestations se font en collaboration avec l'ACLE dont je soutiens l'engagement et les initiatives vis à vis de l'urgence climatique. Une information a eu lieu récemment sur la thermographie aérienne de vos toitures et la réhabilitation de vos habitations en partenariat avec VALENCE ROMANS AGGLO (toujours visible en mairie). Un livret d'information «**Mours protège son environnement**» regroupant les différentes problématiques et pratiques environnementales sur notre commune.

- Les choix en matières de constructions, d'éclairage et travaux : les nouveaux bâtiments publics sont construits selon la réglementation thermique en vigueur qui découle du Grenelle de l'Environnement. La commune a fait le choix de diminuer de 30 % l'intensité lumineuse au niveau de l'éclairage public. Les travaux d'aménagement sont de façon responsable avec la plantation de végétaux peu «gourmands» en eau et une minéralisation de ces zones permettant de limiter l'entretien, le désherbage et d'éviter la mise en place d'un arrosage. L'environnement est également abordé au niveau de l'agglomération VALENCE ROMANS AGGLO. La commune de Mours participe aux commissions Développement Durable.

### **Comment abordez vous la notion d'Environnement ?**

L'environnement d'une commune passe tout d'abord par le respect des uns et des autres, le bien vivre ensemble est une notion qui me tient à cœur. J'ai horreur des incivilités que l'on voit trop souvent. Nous avons créé la commission environnement non pas parce que c'est à la mode de parler d'environnement mais parce que c'est une réalité et pour rappeler à chacun d'entre nous que le Développement Durable n'est pas qu'une question de politique mais peut être abordé à notre échelle dans nos gestes quotidiens. Je reste persuadée que c'est par la prise de conscience de tout un chacun qu'on pourra faire quelque chose.

# Cérémonie des vœux

Lors de la cérémonie des vœux nous avons eu l'occasion de parler du bilan 2016 et des projets à venir. C'est ainsi que 2016 aura été l'année de l'amélioration du site sportif des Guinches avec le début des travaux sur la piste de bicross et sur ce site en 2017 le local à usage des pétanqueurs et la formalisation des jeux seront entrepris.

En terme de voiries il a été réalisé la liaison entre la grand-rue et le quartier des grandes vignes avec une voie le long de la salle des fêtes et également le recalibrage du chemin des Perrières avec enfouissement des réseaux.

D'autres programmes mineurs mais essentiels pour la préservation de nos routes et quartiers ont été réalisés (trottoirs avenue Dauphiné-Provence, sécurisation carrefour des pins au grand chemin nord, ralentisseur au grand chemin sud...) et cette politique d'entretien continuera en 2017.

2017 sera aussi l'année de la rénovation de la salle des fêtes, de la remise en valeur de

l'espace proche du monument aux morts et, en partenariat avec Habitat Dauphinois, la construction d'une résidence locative à l'angle de la grand-rue et de la rue du pré fleuri.

En partenariat également avec l'agglomération Valence/Romans il y aura des travaux d'enfouissement de réseaux et d'amélioration des évacuations des eaux pluviales en zone artisanale.

Je ne pourrais terminer ce petit mot sans parler du développement de la fibre sur notre commune qui verra les premiers coups de pioche au cours du 2ème trimestre 2017 avec un projet de commercialisation pour décembre.



## Le conseil municipal des jeunes au conseil départemental

Nos conseillers départementaux, Karine Guillemot et Pierre Pieniek, ont souhaité inviter les Conseil Municipaux des Jeunes du canton à visiter le Conseil Départemental.

Les CMJ de Peyrins, St Paul les Romans, Clérieux et celui de Mours St Eusèbe ont répondu présents.

Après une présentation des compétences exercées par le Département, nos jeunes se sont vus remettre par notre binôme les écharpes tricolores.

Un grand bravo à nos jeunes élus pour leur engagement.



## 2017, une nouvelle étape pour notre Communauté d'Agglomération

### UN NOUVEAU PÉRIMÈTRE

Depuis le 1er janvier, les communes de Peyrus, Chateaudouble, Barcelonne, Combovin et Montvendre nous ont rejoints.

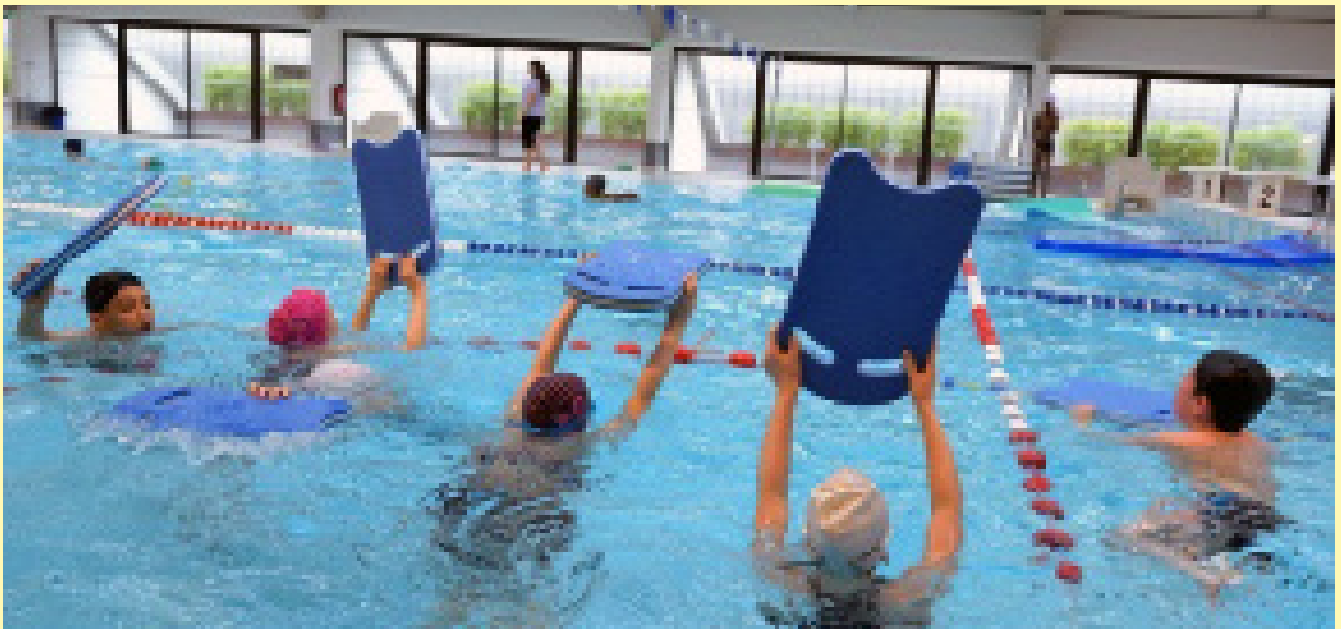
### UN NOUVEAU NOM

Valence Romans Agglo

### UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE



## Savoir nager avec l'Agglo !



Apprentissage de la natation pour les scolaires : nos enfants à l'eau

Dotée de la compétence «Piscines couvertes» depuis le 1er janvier 2016, la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo organise les séances d'apprentissage de la natation pour les élèves des écoles élémentaires de l'agglomération.

Pour l'année scolaire 2016-2017, du CP au CM2, 12 100 élèves des communes de l'agglomération vont enfiler leurs bonnets de bain et avoir la chance d'apprendre à nager.

Concrètement, l'Agglo planifie les séances, prend en charge le transport des élèves jusqu'aux piscines, offre la gratuité d'accès aux équipements et met à disposition un Maître-Nageur-Sauveteur pour la surveillance et un second pour l'apprentissage.

Pour la commune de Mours-Saint-Eusèbe, du 12 septembre au 2 décembre 2016, 1 classe soit 29 enfants, a bénéficié de 10 séances d'apprentissage de la natation à la piscine de Caneton à Romans-sur-Isère.

En 2017 nous poursuivons avec de nouvelles classes !